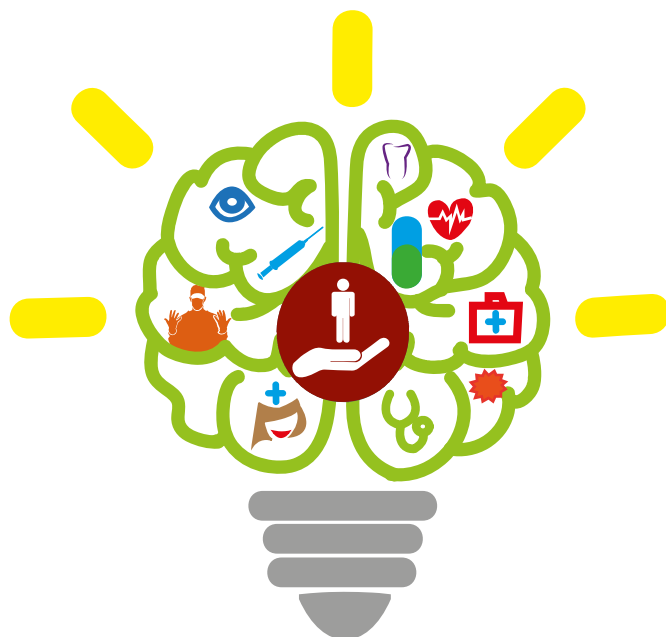


Qu'est-ce que la CDU ?

La Commission des Usagers contribue par ses avis et propositions à l'amélioration et à l'élaboration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches. Elle veille au respect des droits des usagers et facilite leurs démarches.

Elle est associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité élaborée par la Commission Médicale d'Etablissement.

Elle est informée de l'ensemble des plaintes et des réclamations formulées par les usagers de l'établissement ainsi que des suites qui leur sont données.



Comment la saisir ?

Cette commission est indépendante, elle a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité, de l'accueil des personnes malades et de leurs proches et de la prise en charge.

Si vous n'êtes pas satisfait de votre prise en charge, la Commission des Usagers peut vous accompagner et veiller à ce que l'on vous apporte toutes les réponses aux questions que vous vous posez. Vous pouvez la contacter :

- Par téléphone : **03 21 99 32 52**
- Par mail : **cdu@ch-boulogne.fr**
- Par courrier : **Commission des Usagers
Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer
BP 609 - 62321 Boulogne-sur-Mer Cédex**

Qui compose la CDU ?

Voici la liste nominative qui compose la Commission des Usagers :

Représentants des Usagers *	Pierre LEFLON Anne ECUYER Georges LECOCQ Gérard FRANÇOIS	
Médiateurs médicaux	M. le Dr Hubert GRODET M. le Dr Christophe AVLESSI	Président
Médiateurs non-médicaux	Florence SAILLY Laurence VANGERME	
Représentant légal de l'établissement	Corinne SENESCHAL	Vice-présidente

* Membres d'associations : APF France Handicap, Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques, Association PRIARTEM – Ondes – Santé - Environnement et Union Fédérale des Consommateurs – Que choisir – Hauts de France

Les membres invités permanents :

Secrétaire :

Bénédicte DECHERF,
chargée des Relations
avec les Usagers et les Associations

- Directeur des Soins et des Usagers
- Représentant de la Commission des Soins Infirmiers de Rééducation et Médico-techniques
- Représentant du Comité Social d'Etablissement
- Représentant de la Commission Médicale d'Etablissement
- Représentant du Conseil de Surveillance
- Représentant de la Qualité et de la gestion des risques